



Les femmes
dans le monde agricole

8 mars 2023 - Journée internationale des droits des femmes
Les femmes dans le monde agricole dans le Lot



«Je tenais à toutes vous remercier pour votre participation à cette matinée, pour vos témoignages enrichissants nous démontrant à toutes et tous votre détermination, votre passion et votre engagement dans le monde agricole. Je vous laisse découvrir à travers ce document, une synthèse des échanges, un rappel de quelques chiffres et des extraits de témoignages que vous nous aviez transmis.»

Mireille Larrède, préfète du Lot

1

L'envie de devenir agricultrice



1366
exploitations

sur 3917 ont au moins une femme cheffe d'exploitation

L'importance de changer l'image du métier, auprès des personnes en souhait de reconversion, mais aussi auprès des élèves, des parents et des professeurs eux-mêmes est apparue essentielle.

Plusieurs pistes ont ainsi pu être développées :

- Insister sur le fait que ce métier est un véritable métier de chef d'entreprise, à multiples casquettes, extrêmement prenant et valorisant en ceci qu'il mobilise des compétences et activités diverses.

- Valoriser les avantages liés au métier (facilité d'élever ses enfants tout en travaillant, possibilité de faire évoluer son activité, etc),

- Montrer des projets innovants, de belles réussites portées par des femmes et qui peuvent fonder un nouvel imaginaire, désirable et passionnant.

Les participantes ont souligné l'importance d'expérimenter la diversité des métiers avant de s'installer, en particulier pour les femmes qui portent un projet de reconversion professionnelle

et qui ne sont pas issues du monde agricole. Les possibilités d'expérimentation peuvent se faire via :

- les stages d'immersion que proposent les nombreuses formations,
- l'expérience du salariat qui permet d'aider des agriculteurs notamment de les remplacer lors des congés,
- les rencontres avec des agricultrices.



Alice

SALOMON

Ouvrière agricole pour un groupement d'employeurs agricole composé de 10 éleveurs, sur le secteur de la Bouriane, depuis 5 ans

« Ce travail, pour 10 éleveurs différents en même temps a été extrêmement riche et formateur. C'est un poste très varié puisque je change de ferme et de production tous les jours. Mes missions sont la traite, les soins aux animaux, la conduite du tracteur, les clôtures, le travail en laboratoire de transformation, les travaux divers d'élevage et évidemment le remplacement en cas de congés ou de coups durs. »



Clara

VIGUIÉ

Etudiante, actuellement, en Certificat de Spécialisation en ovin viande à Gramat après un BTS Analyse Conduite et Stratégie de l'Exploitation Agricole à Nérac dans le Lot et Garonne.

« C'est un métier où l'on est libre, dans un cadre de vie exceptionnel, proche de l'environnement et des animaux mais aussi dépendant d'eux. Dans un cadre plus général, être agriculteur, c'est travailler pour faire vivre tout un peuple, pour le nourrir mais pas que. Nous contribuons aussi à la préservation de notre patrimoine et des paysages par nos activités. »

2

Les conditions d'installation La solidité économique de l'exploitation **ET** l'autonomie économique de l'exploitante



Les femmes représentent

31% des exploitations
aidées

Les participantes ont ici souligné qu'en ce qui concerne l'installation, c'est surtout l'accès au capital et au foncier qui constitue le frein majeur pour les hors cadres familiaux. Le fait d'être une femme peut constituer un frein supplémentaire pour convaincre les banques et le cédant mais **il n'est pas déterminant.**

Le directeur de la Direction Départementale des Territoires, Jean-Pascal Lebreton, avance en

effet qu'au-delà du genre c'est la solidité du projet et la richesse des expériences qui permettent de convaincre de la probité de la démarche.

La piste de la location de terres, comme peut le proposer l'association Terre de liens, a été évoquée comme possibilité avant de devenir acquéreur.

Le format juridique du GAEC a permis de donner un statut

d'associée aux femmes qui avant cela travaillaient sans statut, dans l'ombre de leur époux chef d'exploitation. Les femmes peuvent désormais accéder aux droits sociaux, et notamment cotiser à la retraite. Pour autant le niveau de retraite demeure encore inférieur à celui des hommes (530 euros par mois contre 700) en raison d'un niveau de salaire qui est moins élevé que celui des hommes.



**Laurie
COTTEAUX**

Cheffe de l'entreprise «Sauge Céleste». Elle cultive une quarantaine de plantes et fais de la cueillette sauvage. Elle propose des infusions gourmandes, des bâtons de fumigation, des hydrolats, et vend des plants de légumes au printemps.

« Je me lève le matin avec l'envie de vivre ma journée de travail. Je me sens épanouie dans mon quotidien. Je fais un métier très divers : je sème, plante, récolte, sèche, transforme, communique, fais ma propre compta...

C'est un métier exigeant, je travaille beaucoup, je ne compte pas mes heures. C'est difficile de trouver du foncier, j'ai enfin trouvé ma ferme après 3 ans de recherche laborieuse. »



**Nelly
ROUQUIÉ**

Exploitante agricole dans le cadre JA sur la commune de Sérignac, dans le sud du Lot, depuis le 1er janvier 2021 avec son époux

« Nous sommes tous les deux associés à 50% avec mon époux. Ce statut était plus avantageux sur le plan économique et social car le fonctionnement du GAEC est collégial et égalitaire, les associés doivent contribuer au renforcement économique de la structure et ont l'obligation personnelle de travail en commun. Le GAEC bénéficie du principe de transparence également pour l'attribution de certaines aides de la PAC. Le GAEC a également permis à mon père d'avoir le statut d'aide familial (il travaille quelquefois sur l'exploitation pour nous aider tout en étant à la retraite). »

3

La réalité sociale des femmes

Age d'installation des femmes

31,2 ans
contre 28,1 ans
pour les hommes

Production Brute Standard moyenne pour les femmes

34500 €
contre 72500 €
pour les hommes

Il a été mentionné l'importance des déterminants sociaux contribuant à la réussite économique des projets d'installation. Ce fut l'objet de la 3ème et dernière table ronde.

Ici ont été avancés :

- la nécessité que la ruralité soit vivante, que les services de proximité soient maintenus (ex PE, asmat, alsh) afin de permettre aux femmes d'accéder aux modes de garde

de leurs enfants et de concilier plus aisément leurs vies professionnelle et familiale,

- l'intérêt de se regrouper entre femmes à l'instar du projet porté par la Confédération Paysanne qui permet aux femmes de se solidariser et de construire des événementiels permettant de valoriser la place des femmes dans le monde agricole.

la nécessité d'assurer la bonne représentativité des femmes dans les instances de décision. Ici Karen Serre, présidente de la commission Femmes à la FNSEA, demande que l'État légifère en faveur d'une représentativité proportionnelle au pourcentage de femmes cheffes d'exploitation (30 %).



Céline
FLESH

Installée depuis 2011 à Cressensac sur une ferme en polyculture élevage.

« Avec une bonne organisation, et le soutien de ma famille, j'ai aussi une vie sociale riche, mon métier me permet de m'investir dans différentes associations et organisations. Je suis notamment conseillère municipale, présidente de mon club de tennis de table, élue cantonale à la FDSEA, je fais aussi partie de la commission des agricultrices, ce qui me permet de communiquer positivement sur mon métier et de le défendre dans différents endroits et devant différents publics. »



Emmanuelle
PIRON

En installation progressive sur un projet de pépinière fruitière à Tour-de-Faure.

« Après un peu plus d'un an d'exercice, j'apprécie chaque jour davantage ma nouvelle vie de paysanne, la diversité des tâches qu'elle implique, l'autonomie et la créativité qu'elle stimule. Les liens d'entraide avec les voisins.e.s et collègues et les échanges que j'ai l'occasion d'avoir avec les clients en vente directe me nourrissent humainement et professionnellement. »